Loire Semène Communauté

Projet Pédagogique

2026/2027

Accueil de loisirs Pierre Royon

PÉRISCOLAIRE • MERCREDIS • VACANCES • CAMPS

Épanouissement

Découverte

Créativité

Vivre ensemble

Autonomie

Respect

Imagination

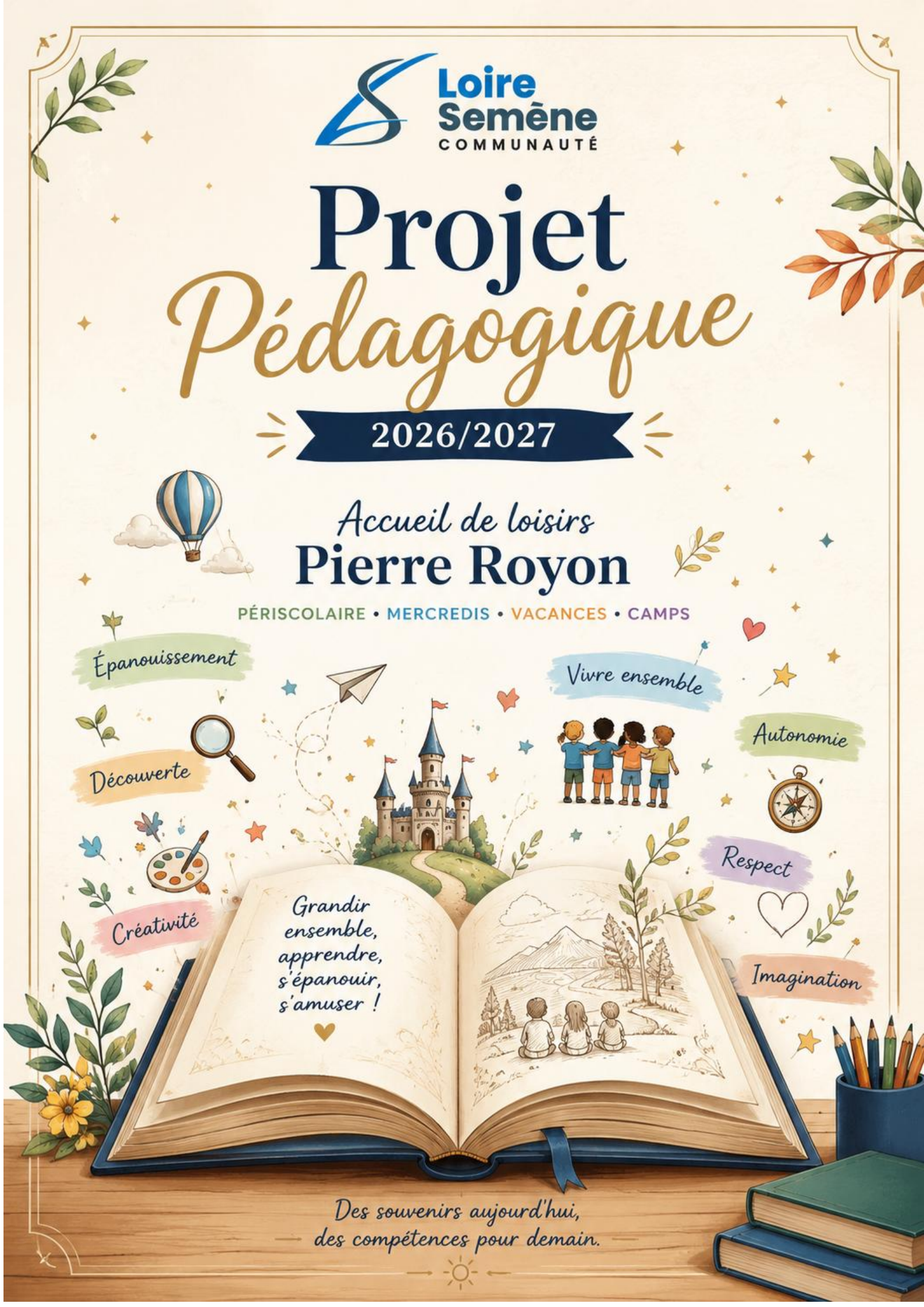

Des souvenirs aujourd'hui, des compétences pour demain.

SOMMAIRE

La Communauté de Communes Loire Semène

L'équipe

Le fonctionnement du centre de loisirs

- Les locaux et l'aménagement de l'espace
- Les enfants
- L'accueil de loisirs

Se réunir pour

Les partenaires

Les objectifs pédagogiques

Les projets d'animation

La journée type

Mode d'évaluation

- Des activités / Des Animateurs / Auto-évaluation et Évaluation

Conclusion

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE SEMENE

La Communauté de Communes Loire Semène a été créé le 28 décembre 2000. Elle reprend le nom des deux cours d'eau qui la traversent.

Elle se compose de sept communes :

- Aurec-sur-Loire
- La Séauve-sur-Semène
- Pont-Salomon
- Saint Didier-en-Velay
- Saint Ferréol d'Auroure
- Saint Just-Malmont
- Saint Victor-Malescours

Le siège se situe à La Séauve-sur-Semène, dans l'ancienne abbaye cistercienne.

Première compétence d'envergure exercée par la Communauté de Communes, l'enfance-jeunesse demeure un axe fort de la politique communautaire et le plan de mandat réaffirme sa place centrale.

Ses acteurs

Une équipe pédagogique professionnelle compétente, diplômée, et motivée assure l'accueil et l'encadrement des enfants ainsi que la gestion administrative, à l'interface entre la gestion de la structure, l'accueil du public et le suivi financier et réglementaire des activités.

- Service Famille-Jeunesse
- Commission Famille-Jeunesse

Les politiques enfance/jeunesse connaissent une multiplicité d'acteurs, il est donc primordial de les coordonner pour assurer un travail plus efficace de chacun.

Ses valeurs

La Communauté de Communes Loire Semène a fait le choix d'englober la politique enfance/jeunesse dans un cadre plus large, celui d'une politique familiale afin de les mettre en cohérence, en perspective, dans un continuum éducatif qui place la cellule familiale au cœur des débats et qui devrait ainsi permettre de mieux appréhender les problématiques du territoire.

Des finalités éducatives ont été définies :

A. Assurer le bien-être de l'enfant et du jeune :

- Garantir sa sécurité physique, morale et affective
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la santé
- Respecter son rythme
- Garantir un accueil de qualité en respectant les différences
- Être des lieux d'éveil
- Favoriser les échanges, le relationnel, l'implication et le soutien et l'accompagnement de la cellule familiale : écoute, conseil, médiation

B. Participer à la construction de sa personnalité :

- Par son ouverture d'esprit : lieu d'éveil, de sensibilisation
- Par la découverte et l'expression : développer différents moyens d'expression : découvrir, manipuler, transformer des matériaux pour développer le sens pratique, l'ingéniosité
- En forgeant sa propre réflexion, en stimulant son sens critique
- En lui donnant le goût des choses simples, le sens du service et le sens de l'effort
- En participant à la vie en groupe : par l'intermédiaire du jeu, du sport, des sorties, des camps, apprendre aux jeunes à se rencontrer, à s'écouter, à se respecter, à établir des règles de vie, à s'organiser

C. L'aider à prendre sa place dans la société :

- En éveillant son sens de la responsabilité individuelle et collective
- En facilitant l'acquisition de l'autonomie, en encourageant la socialisation, la vie collective et le respect des autres
- En favorisant l'ouverture sur son territoire et sur le monde, les échanges, en établissant des relations sociales, en développant l'esprit de curiosité
- En promouvant les valeurs de citoyenneté, en éveillant les enfants et les jeunes à la vie en société dans l'objectif de devenir les adultes citoyens de demain
- En favorisant l'accès à la culture
- Œuvrer pour une prise de conscience environnementale chez l'enfant, dès son plus jeune âge, de ses actions, de ses impacts, afin de l'amener vers un comportement écocitoyen

L'équipe

Équipe de direction :

- FORNASIER Thibaut : Responsable Accueil de loisirs diplômé d'un DEJEPS
- MOULIN Chloé : Responsable Adjointe Accueil de loisirs diplôme d'un BPJEPS LTP

Le rôle de l'équipe encadrante :

Responsable :

- *Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.*
- *Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.*
- *Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.*
- *Il gère les relations avec les différentes partenaires (prestataires de service, partenaires extérieurs, municipalité, …).*
- *Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).*
- *Il joue un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.*
- *Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.*

L'adjoint :

- *Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.*
- *Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action et le remplace en son absence.*
- *Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.*
- *Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs (explication des règles de fonctionnements, transmission des connaissances, évaluation des animateurs, aide dans la mise en place du projet d'animation.)*
- *Il est l'intermédiaire entre les animateurs et le directeur.*

Équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 8 animatrices permanentes.

- SEGURA Morgane : Animatrice périscolaire SAINT JUST-MALMONT
- PEREIRA Yona : Animatrice périscolaire SAINT JUST-MALMONT
- BONNET Flora : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- BERAUD Isabelle : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- GERENTON Sylvie : Animatrice périscolaire et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- WILLIEN-BLANCHARD Krystel : Animatrice mercredi SAINT JUST-MALMONT
- BESSET Julie : Animatrice périscolaire SAINT VICTOR-MALESCOURS et mercredi SAINT JUST-MALMONT
- MASSARDIER Virginie : Animatrice périscolaire SAINT VICTOR-MALESCOURS et mercredi SAINT JUST-MALMONT

Équipe d'entretien :

- BERAUD Isabelle
- SALIVE Marie

En plus de celles-ci, viendront s'ajouter des animateurs vacataires et lors des mercredis et/ou vacances scolaires ainsi que toute une équipe technique chargée de l'entretien des locaux municipaux ou de l'accueil des enfants sur le temps passerelle école/périscolaire et avec qui nous comptons travailler dans un respect mutuel.

Ils complètent l'équipe pour le bon déroulement, mais aussi pour la richesse de l'accueil de loisirs.

Le rôle de l'animateur :

Auprès des enfants :

- *Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.*
- *Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.*
- *Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.*
- *Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.*
- *Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.*
- *Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.*
- *Il connait les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.*

Avec les parents :

- *Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.*
- *Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.*
- *Il est présent aux moments de l'accueil et du départ et de surcroît, il est accueillant.*

Obligations :

- *Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel*
- *Respecter les horaires*
- *Porter une tenue vestimentaire adaptée et décente.*
- *L'utilisation personnelle du portable est interdite pendant les heures de travail.*
- *Il est strictement interdit de fumer dans les locaux*
- *Les poses des animateurs se tiendront au moment du temps calme ou du temps libre, en dehors des activités, et à tour de rôle.*

Assurer la sécurité physique de l'enfant :

- *Les enfants ne devront jamais être laissées seuls, sans surveillance d'un animateur.*
- *L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation.*
- *L'animateur devra adapter les jeux sportifs à l'âge et aux capacités des enfants.*
- *L'animateur devra prendre en compte la particularité de chaque enfant et s'y adapter.*

La sécurité affective :

- *L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.*
- *L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur du groupe.*
- *L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant ; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi…*
- *L'animateur ne forcera pas l'enfant à faire une activité, mais l'y incitera.*

Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe :

- *L'animateur mettra en place dès le début du séjour ou de l'année scolaire des règles de vie avec les enfants, il utilisera des moyens adaptés à l'âge des enfants, dessins, photos… Ces règles de vie pourront évoluer tout au long du camp.*
- *L'animateur mettra en place des temps de discussion et d'échange avec les enfants.*
- *L'animateur mettre en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies…*

Exigences particulières

- ***Drogues, alcool***

La consommation ou le trafic de stupéfiants est totalement interdit par la loi. La consommation d'alcool est également interdite dans l'enceinte de la structure.

- ***Cigarette***

Pour les adultes fumeurs de la structure, la cigarette est tolérée dans l'endroit prévu à cet effet. Durant cette pause, l'animateur devra prévenir ses collègues de son absence.

- ***Téléphones portables***

L'utilisation des téléphones portables n'est pas tolérée pendant les activités. Ils seront par contre obligatoires lors des sorties, activités extérieures ou déplacements (seulement pour être joignable à tout moment et pour joindre quelqu'un en cas de problème).

- ***Absences***

Toute absence prévue doit être signalée le plus tôt possible au responsable.

Le personnel d'encadrement répond aux exigences délivrées par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'un personnel apte à garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.

Les quotas d'encadrement respectent la réglementation en vigueur, à savoir :

Périscolaire	Mercredis	Vacances scolaires
1/14 pour les – 6 ans	1/10 pour les enfants de – 6 ans	1/8 pour les enfants de -6 ans 1/12 pour les enfants de + 6 ans
1/18 pour les + 6 ans	1/14 pour les enfants de + de 6 ans	1/12 pour les enfants de + 6 ans
En cas de déplacement entre l'école et l'un des locaux des signataires du PEDT, le taux d'encadrement applicable au trajet est de 1/10 pour les enfants de moins de 6 ans et de 1/14 pour les 6 ans ou plus.		

Présentation

Le projet pédagogique qui suit découle directement du projet éducatif de la Communauté de Communes Loire Semène.

Celui-ci a été établi avec le souci de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs familles avec pour finalité l'émergence de nouvelles attitudes.

Ce projet pédagogique va servir de cadre de référence à l'accueil de loisirs pour l'année 2026-2027. Il regroupe l'ensemble des objectifs, des étapes et des moyens à mettre en œuvre pour réaliser cet accueil dans les meilleures conditions.

L'équipe de direction est garante du bon fonctionnement du centre de loisirs. Elle est présente sur le terrain et lors de la vie quotidienne, et elle fait en sorte d'instaurer un climat serein et dynamique.

Le fonctionnement

LES LOCAUX ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

L'accueil de loisirs fonctionne dans les locaux de l'Espace de Vie Sociale à SAINT JUST-MALMONT, 21 rue du Centre :

- ✓ Toutes les périodes scolaires en complément des horaires d'école entre **16 h 15 et 18 h 30.**
- ✓ Tous les mercredis de **7 h 30 à 18 h 30.**
- ✓ Toutes vacances scolaires de **7 h 30 à 18 h 30** (sauf période de fermetures).

Il est situé dans le centre de la commune, proche du complexe sportif et du lieu de restauration.

Nous avons à notre disposition un local permettant d'accueillir 300 enfants.

Celui-ci est agencé de la manière suivante :

- Un espace petite enfance pour les 3/5 ans : salle d'activité, salle motricité, salle couchette
- Quatre salles d'activités pour les 6/14 ans
- Des sanitaires adaptés à chaque âge
- Une cuisine
- Un espace extérieur

L'espace restaurant est mis à disposition par la mairie. Les repas sont faits par la société «API», il confectionne les repas directement sur place.

Le centre de loisirs fonctionne aussi dans les locaux du périscolaire de SAINT VICTOR-MALESCOURS :

- ✓ Toutes les périodes scolaires en complément des horaires d'école entre 7 h 00 et 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

L'accueil se fait dans les locaux partagés avec le Relais Petite Enfance. Il est situé au cœur du bourg de SAINT VICTOR-MALESCOURS.

Nous avons à notre disposition un local permettant d'accueillir 40 enfants Celui-ci est agencé de la manière suivante :

- Deux salles pour les 6/14 ans
- Une salle pour les 3/5 ans avec du mobilier adapté
- Des sanitaires adaptés à chaque âge
- Un espace cuisine
- Un espace extérieur couvert

Les adultes peuvent rentrer dans les locaux du périscolaire. Les arrivées et les départs se font dans l'espace accueil sur les temps périscolaires à partir de 16 h 45.

LES ENFANTS

- ➢ Des enfants de 2 à 11 ans scolarisées à SAINT JUST-MALMONT et à SAINT VICTOR-MALESCOURS sur les temps périscolaires.
- ➢ Des enfants de 2 à 11 ans scolarisées de SAINT JUST-MALMONT et d'autres communes le mercredi.
- ➢ Des enfants de 3 à 11 ans de SAINT JUST-MALMONT et d'autres communes et sur les temps extrascolaires.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil du premier jour

L'accueil de loisirs met un point d'honneur à faire découvrir les lieux dans lesquels vont évoluer les enfants tout au long de l'année afin de leur permettre de se familiariser avec ceux-ci et leur faciliter le repérage dans l'espace. C'est dans cette dynamique qu'un rendez-vous est proposé en amont ou lors de l'inscription.

Le périscolaire

L'accueil de loisirs Pierre Royon est composé deux périscolaires. Celui de SAINT VICTOR-MALESCOURS et celui de SAINT JUST-MALMONT. Seuls les enfants scolarisés au sein des deux communes peuvent bénéficier de ce service.

Le centre de loisirs associé aux écoles du territoire fonctionne du lundi au vendredi de :

- ✓ 7 h 00 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 à SAINT VICTOR-MALESCOURS
- ✓ 16 h 15 à 18 h 30 à SAINT JUST-MALMONT

Chacun des périscolaires est composé d'une équipe professionnelle et diplômée, qui pendant ces temps d'accueil proposeront deux temps :

- ➢ Un temps d'accompagnement d'aide aux devoirs, le lundi et le jeudi pour les 6/11 ans

Ce temps permet à chaque enfant de faire ses devoirs dans un environnement propice. Les enfants sont répartis en sous-groupe respectant le cycle scolaire.

L'équipe d'animation est présente pour apporter une aide à l'enfant sous l'aspect organisationnel du travail, sur la compréhension des consignes et non pas sur l'aspect éducatif de celui-ci. En aucun cas les animateurs sont habilités à corriger les devoirs.

Les devoirs doivent être faits, mais, ne doivent pas être obligatoirement juste. En fonction de l'état de fatigue et de concentration de chacun, les animateurs peuvent décider de stopper l'accompagnement scolaire.

- ➢ **Les temps des périscolaires**

Les temps périscolaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi sont proposés aux enfants de 3 à 11 ans dans une organisation pensée pour répondre à leurs besoins, à leur âge et à leur rythme.

Les lundis et jeudis, chaque tranche d'âge bénéficie d'un temps d'activité qui lui est propre. Les animateurs construisent et proposent des activités adaptées aux capacités, aux envies et aux besoins des enfants. Cette organisation permet à chaque groupe de vivre des expériences adaptées à son niveau de développement, tout en favorisant la découverte, l'expérimentation et le plaisir de faire.

Les mardis, les enfants de 3 à 11 ans se retrouvent autour de quatre pôles d'activités. Ces pôles évoluent et changent à chaque période afin de permettre aux enfants de découvrir

différentes pratiques et de renouveler leurs expériences. Cette organisation favorise le choix, la curiosité, l'autonomie et les rencontres entre les différents groupes d'âge.

Les vendredis, l'ensemble des enfants est réuni autour d'un grand jeu ou d'un jeu collectif. Ce temps commun permet de clôturer la semaine dans une dynamique conviviale et favorise le plaisir de jouer ensemble, la coopération, l'entraide et le sentiment d'appartenance au collectif.

Cette organisation permet ainsi d'alterner des temps adaptés à chaque tranche d'âge et des temps de partage entre tous les enfants. Elle vise à proposer un équilibre entre accompagnement individualisé, découverte, autonomie et vie collective.

L'équipe d'animation veille à créer un environnement sécurisant et stimulant dans lequel chaque enfant peut participer, expérimenter, faire des choix, prendre sa place dans le groupe et évoluer à son propre rythme. Au-delà des activités proposées, ces différents temps constituent de véritables supports pour développer les compétences sociales, l'autonomie, la créativité, la coopération et le plaisir de vivre ensemble.

Les mercredis et les vacances scolaires

Nous séparons les enfants primaires des enfants maternelles en trois groupes distincts afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins, pour cela trois groupes distincts cohabitent au centre de loisirs :

Les 3 à 5 ans (PS à GS)
Les 6 à 8 ans (CP à CE2)
Les 9 à 11 ans (CM1 à CM2)

À l'intérieur de ses groupes, il est envisageable, si les effectifs sont trop importants ou pour adapter l'activité de faire des sous-groupes.

Les activités sont organisées autour d'objectifs changeant à chaque période :

- Période de mercredi allant de la fin des vacances au début des suivantes
- Période de vacances,

Avec un thème élargi sur le programme (exemple : la nature…) pour avoir un fil conducteur dans notre démarche pédagogique.

Pour le bon déroulement des activités, l'équipe d'animation doit procéder de la manière suivante :

- **En amont** : Fiche d'activité, prototype et gestion du matériel nécessaire.
- **Pendant** : Vigilance à donner vie à son activité, quelles qu'elles soient, et à animer en assurant la sécurité individuelle et collective.
- **Après** : Faire participer les enfants au rangement du matériel et de la salle et effectuer un bilan enfants et animateurs.

La direction devra s'assurer que toutes les activités soient prêtres à l'avance et organisées.

Plusieurs formules d'accueil au centre de loisirs sont proposées aux parents.

- Les mercredis (pour toutes les tranches d'âge)

- En journée de 7 h 30 à 18 h 30 avec ou sans repas
- En demi-journée avec repas de 7 h 30 à 14 h 00 ou de 11 h 30 à 18 h 30
- En demi-journée sans repas de 7 h 30 à 12 h 15 ou de 13 h 30 à 18 h 30

- Les vacances scolaires

Pour les 3/5 ans :

- En journée de 7 h 30 à 18 h 30 avec ou sans repas
- En demi-journée avec repas de 7 h 30 à 17 h 00 ou de 11 h 30 à 18 h 30
- En demi-journée sans repas de 7 h 30 à 12 h 15 ou de 13 h 30 à 18 h 30

Pour les 6/11 ans :

- En journée de 7 h 30 à 18 h 30 avec ou sans repas

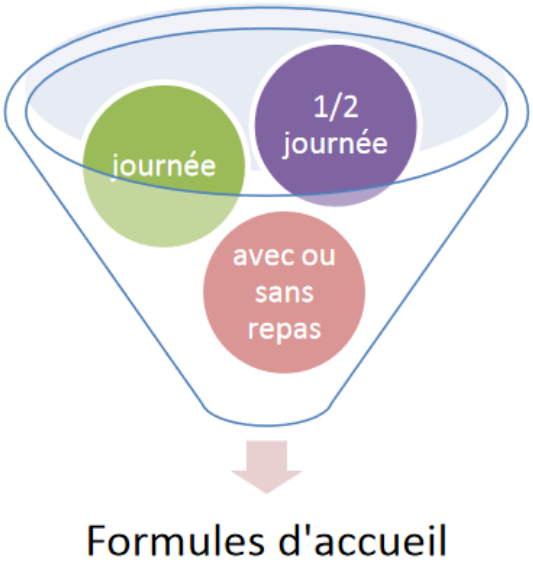

Se réunir pour …

Se réunir entre équipe de direction pour…

Plusieurs fois par mois, toutes les équipes de direction en poste dans les accueils de loisirs de la Communauté de Communes Loire Semène se réunissent afin de créer des projets communs, d'échanger des techniques, des nouvelles expériences, réfléchir au sens à donner à l'accueil de loisirs. C'est un moment privilégié pour faire vivre le réseau d'entraide et d'information qui s'organise sous la responsabilité de la coordinatrice Petite Enfance/Enfance/Espace de Vie Sociale. Ces rencontres permettent aussi de faire le point tant sur le plan humain que financier et de continuer à travailler en collaboration afin que les orientations éducatives de la collectivité se retrouvent dans le travail de l'équipe d'animation.

Se réunir avec l'équipe d'animation pour…

Régulièrement au cours de l'année, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs se réunit pour travailler sur les actions qui vont être menées avec les enfants. C'est l'opportunité d'échanger et de partager. C'est un moment essentiel pour un travail de qualité, avec préparation ou essai d'activités.

Les animateurs se retrouvent pour avoir les renseignements donnés par l'équipe d'encadrement, élaborer des projets, le programme d'activités, prévoir les besoins matériels, faire un bilan oral des activités…

Se réunir avec les établissements scolaires pour…

Les directeurs des écoles et les responsables de l'accueil de loisirs favorisent le lien afin de mettre en place des actions communes, coconstruire des projets et s'inscrire dans une continuité éducative.

Un échange et une disponibilité permanente avec les parents pour prendre en compte la famille qui doit, tout comme l'enfant, être au cœur du projet.

Pourquoi ?

- Pour assurer une continuité éducative maison/structure d'accueil
- Pour recueillir les éléments indispensables à une bonne prise en charge
- Pour rassurer et établir des relations de confiance
- Pour informer (informations administratives, organisationnelles, pédagogiques)
- Pour se faire connaitre
- Pour que l'enfant ressente une confiance certaine entre la famille et l'équipe d'animation.
- Pour associer les parents (rencontres, manifestations, expositions…).

Ceci engendre une complémentarité des rôles et des compétences amenant à l'épanouissement et au bien-être des enfants dans le but d'une dynamique éducative de qualité.

Une attention toute particulière sera donc portée par l'ensemble de l'équipe à la qualité des relations avec les responsables légaux avant, pendant et après l'accueil de l'enfant. Tout doit être mis en œuvre pour que ces relations soient confiantes et respectueuses du statut des uns et des autres.

Ceci passe notamment par une bonne communication à chaque étape de l'accueil de l'enfant :

- Diffusion d'un programme des temps forts avec tous les renseignements.
- Envoie d'e-mail pour toutes informations nouvelles et programme.
- Mise en place de point d'informations dans la structure afin d'informer les parents sur des aspects précis.
- Accessibilité du bureau de la direction pour renseigner les parents, pour répondre aux diverses questions, problématiques…
- Diffusion du règlement intérieur. Toutes familles se doivent de prendre connaissance du règlement intérieur.

Les partenaires

Il est impératif pour nous de développer différents partenariats :

▪ Accueil de loisirs de la Communauté de Communes Loire Semène **▪ Services de la Communauté de Communes (crèches, Relais Petite Enfance, service culture, médiathèque…)** **▪ Acteurs locaux : Mairies, écoles, associations sportives et culturelles, maison de retraite…**	**▪ La CAF** **▪ La MSA** **▪ La PMI** **▪ Les Services Sociaux** **▪ Jeunesse et Sport**

Les objectifs pédagogiques

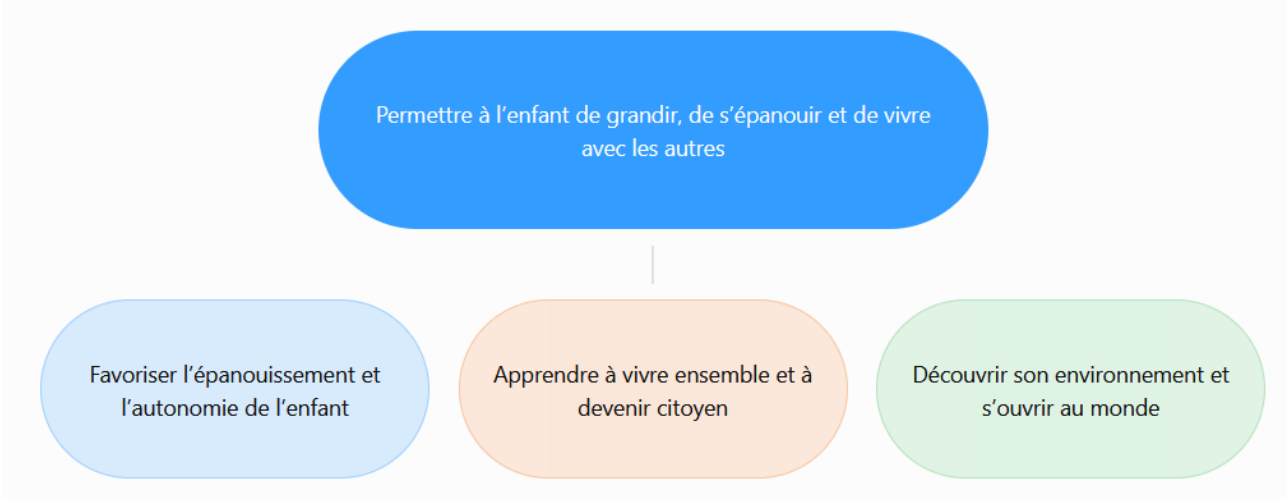

1. Favoriser l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant

Objectifs opérationnels

- Encourager l'enfant à faire des choix et à prendre des initiatives.
- Valoriser ses efforts, ses progrès et ses réussites.
- L'aider à identifier, exprimer et gérer ses émotions.
- Stimuler sa créativité, son imagination et sa curiosité.
- Développer sa concentration et sa persévérance par le jeu.

2. Apprendre à vivre ensemble et à devenir citoyen

Objectifs opérationnels

- Respecter les autres, les différences et les règles collectives.
- Encourager la coopération, le partage et l'entraide.
- Apprendre à communiquer et à résoudre les désaccords.
- Reconnaître les situations à risque et adopter les bons comportements.
- Identifier les personnes et les services pouvant apporter de l'aide.

3. Découvrir son environnement et s'ouvrir à l'extérieur et au monde

Objectifs opérationnels

- S'ouvrir à de nouvelles expériences, cultures et façons de vivre.
- Découvrir les traditions et les pratiques de différents pays.
- Développer sa curiosité et sa compréhension du monde extérieur.
- Adopter des comportements responsables pour préserver l'environnement.
- Participer à des activités en plein air favorisant l'observation et le respect de la nature.

Les projets d'animation suivants imaginés et élaborés par l'équipe de professionnels découlent directement des trois grands objectifs pédagogiques définis pour le fonctionnement de la structure.

Les projets d'animation 2026-2027

MERCREDIS

À l'occasion de la réunion de rentrée, l'équipe a été invitée à participer à la construction des projets de l'année 2026-2027. Cette démarche de co-construction permet à chaque animateur de proposer des idées en fonction de ses envies, de ses compétences, des besoins repérés chez les enfants et des objectifs éducatifs de la structure.

Cette année, plusieurs projets seront ainsi développés au sein de l'accueil, avec une attention particulière portée à la cohérence des actions menées et à la complémentarité entre les différentes tranches d'âge.

Un projet porté par l'équipe de direction

L'équipe de direction mettra en place un projet transversal autour de l'histoire et du rituel du matin, destiné à l'ensemble des enfants de la structure.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- proposer aux animateurs un support commun afin de faciliter la préparation des activités et de les accompagner dans leur recherche d'idées ;
- mettre en place un rituel sécurisant et repérable en début de journée ;
- favoriser les échanges et le lien entre les enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- créer un temps commun permettant aux enfants de se retrouver autour d'une même histoire ou d'un même univers ;
- développer l'écoute, l'expression, la réflexion et l'imagination ;
- permettre aux enfants d'apprendre, de réfléchir et de grandir à travers les histoires et les situations proposées.

Ce projet pourra évoluer au fil de l'année et servir de support à différentes activités, discussions, jeux, créations ou temps d'échanges, en fonction de l'âge et des capacités des enfants.

Des projets construits par les animateurs

À la suite de la réunion de rentrée, chaque animateur a pu présenter une idée de projet qu'il souhaite développer au cours de l'année. Cette démarche permet de valoriser les compétences, les centres d'intérêt et les initiatives de chacun tout en donnant davantage de sens aux actions proposées aux enfants.

Les projets seront adaptés aux différentes tranches d'âge :

Pour les 3-5 ans, plusieurs thématiques seront particulièrement mises en avant :

- la découverte des saisons et des transformations de l'environnement ;
- la musique, à travers l'écoute, la découverte des sons, le rythme et la manipulation d'instruments ;
- les émotions, afin d'aider les enfants à les identifier, les exprimer et progressivement apprendre à les gérer.

Pour les 6-8 ans, les projets permettront notamment de développer :

- la création d'un Cluedo géant, favorisant l'enquête, la réflexion, la coopération et l'imagination ;
- une initiation au macramé, permettant de développer la créativité, la motricité fine, la patience et la valorisation des réalisations individuelles.

Pour les 9-11 ans, un travail autour de la prévention et de la citoyenneté sera développé, notamment à travers des interventions et des rencontres avec des professionnels tels que :

- la gendarmerie ;
- les sapeurs-pompiers.

Ces rencontres permettront d'aborder avec les enfants différentes thématiques liées à la prévention, à la sécurité, aux comportements responsables et à la découverte des métiers et missions de ces professionnels.

Un livret de suivi par période

Afin de conserver une continuité avec le travail mené l'année précédente et de maintenir le lien avec les objectifs fixés au sein de la structure, un livret de suivi par période sera mis en place.

Cet outil permettra à chaque animateur de suivre l'évolution de son ou de ses projets, les objectifs poursuivis, les actions réalisées et les observations effectuées auprès des enfants.

Il constituera également un support permettant de faire le lien entre les entretiens professionnels, les projets individuels des animateurs et les actions menées tout au long de l'année.

L'objectif est de favoriser une démarche continue et cohérente, de permettre à chacun de mesurer l'évolution de ses actions et d'identifier les réussites, les difficultés rencontrées ainsi que les éventuelles adaptations à mettre en place.

Ainsi, les projets de l'année 2026-2027 s'inscrivent dans une dynamique collective : chaque membre de l'équipe contribue, à son niveau, à construire des propositions adaptées aux enfants et à faire évoluer le projet de la structure au fil de l'année.

VACANCES

Pour l'année 2026/2027, l'accueil de loisirs proposera une thématique annuelle autour de l'univers de « TOP CHEF JUNIOR ».

Cette thématique permettra aux enfants de découvrir l'univers de la cuisine et de l'alimentation de manière ludique et adaptée à leur âge. La cuisine constituera le fil conducteur des différentes périodes de vacances, tout en permettant d'aborder des domaines variés tels que la créativité, l'expression, la coopération, la découverte du monde, les sciences ou encore la sensibilisation à l'environnement.

Chaque période de vacances proposera un nouvel axe autour de cette thématique :

- Vacances d'automne : « Bienvenue dans les cuisines ! »
  Une première découverte de l'univers de la cuisine, des aliments, des goûts et du travail en équipe.
- Vacances de Noël : « Le Top Chef des fêtes »
  Une période autour des traditions, des préparations et de l'univers culinaire des fêtes de fin d'année.
- Vacances d'hiver : « Top Chef autour du monde »
  Une découverte des cuisines, des cultures et des spécialités de différents pays.
- Vacances de printemps : « Top Chef : zéro déchet »
  Une sensibilisation au gaspillage alimentaire, à la récupération, à la saisonnalité et à une alimentation plus responsable.

Cette thématique a pour objectif de favoriser la découverte et l'expérimentation, tout en laissant une place importante à l'imagination et à la participation des enfants. Elle constitue un cadre commun pour l'équipe d'animation, tout en laissant à chacun la liberté de proposer des activités adaptées aux besoins, aux envies et à l'âge des enfants accueillis.

L'année sera ainsi construite comme une progression à travers différents univers, permettant aux enfants de vivre une aventure collective autour de la cuisine, de la découverte et du partage, jusqu'à une grande finale venant clôturer leur parcours « Top Chef Junior ».

Les moyens

Mettre en place avec les enfants des règles de vie	**Mettre en place des jeux coopératifs et/ou collectifs**	**Permettre à l'enfant d'être acteur de ses activités**
Accompagner les projets d'enfants	**Faire des échanges avec différentes structures**	**Aménager des temps d'animation et de repos adaptés aux tranches d'âge et aux différents moments de la journée.**
Mettre en place des activités de sensibilisation à la santé et l'hygiène.	**Permettre des temps individuels dans la collectivité**	
Amener l'enfant à se repérer dans l'espace et le temps	**Encourager les enfants à prendre des responsabilités.**	
Mettre en place des activités manuelles, des jeux d'expression et des activités de découverte.		

L'évaluation

- Les enfants progressent-ils dans l'autonomie de la vie quotidienne ?
- Les enfants se repèrent-ils dans les locaux et dans le temps ?
- Est-ce que l'enfant arrive à régler ses conflits sans la violence et sans l'aide d'un adulte ?
- Des projets d'enfants ont-ils été menés ?
- L'enfant trouve-t-il sa place dans le groupe ?
- Est-ce que les enfants participent aux jeux ?
- Les enfants sont-ils curieux ?
- Les enfants sont-ils force de proposition d'activités créatives ?
- Les enfants ont-ils adopté des gestes d'hygiène spontanée ?
- Les enfants font-ils l'effort de découvrir les aliments ?
- Est-ce que tous les enfants participent à, au moins une activité sportive ?

Journée type

LA JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE A PIERRE ROYON A SAINT-JUST-MALMONT

16 h 15 à 16 h 45 : prise en charge et retour au centre

À la sortie de l'école, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation. Un temps de trajet est prévu afin de rejoindre le centre de loisirs Pierre Royon, dans le respect du rythme et de la sécurité de chacun.

16 h 45 à 18 h 30 : L'organisation de ce temps varie selon les jours afin de proposer aux enfants des expériences diversifiées, adaptées à leur âge et favorisant à la fois la découverte, l'autonomie et le plaisir de partager.

LA JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE A SAINT-VICTOR-MALESCOURS

7 h 00 à 8 h 30 : Un accueil bienveillant et adapté au rythme de chaque enfant est proposé dès son arrivée. L'aménagement des espaces est pensé en fonction des besoins et des envies des enfants. Des tables à thème et différents espaces ludiques sont mis en place afin de permettre à chacun de débuter sa journée sereinement : jeux, lecture, dessin, constructions, activités créatives, etc. L'enfant peut ainsi choisir son activité et prendre progressivement sa place dans le groupe.

16 h 15 à 18 h 30 : À la sortie de l'école, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation. Un temps de trajet est prévu pour rejoindre le périscolaire. Selon les jours et l'organisation prévue, différents temps d'activités sont proposés aux enfants. Les lundis et jeudis, chaque tranche d'âge bénéficie de son activité dédiée. Le mardi, les enfants de 3 à 11 ans se retrouvent autour de quatre pôles d'activités qui évoluent à chaque période. Le vendredi, tous les enfants se réunissent autour d'un grand jeu ou d'un jeu collectif.

LA JOURNEE TYPE PERISCOLAIRE MERCREDI ET EXTRASCOLAIRE VACANCES

7 h 30 – 9 h 00 : Accueil échelonné des premiers enfants. Cet accueil est particulièrement important, car il fait le lien entre la maison et l'accueil de loisirs. Pour établir au mieux ce lien, il est nécessaire de prendre en compte les parents qui accompagnent les enfants quand cela est possible. Les accueils se doivent d'être individualisés. L'accueil est un moment clé pour les enfants et notamment pour la tranche d'âge des 3/5 ans où la séparation doit se faire en douceur et dans une confiance envers notre équipe.

Sur les temps d'accueil, un planning de répartition des fonctions de l'équipe définit un animateur qui commence l'accueil à 7 h 30 puis un à 8 h 00 et un à 8 h 30, dans la salle d'accueil où le pointage des enfants sera effectué. L'animateur chargé de l'accueil prendra soin d'accueillir, de manière personnalisée l'enfant et sa famille. Le second régulera la salle d'accueil.

Les arrivées échelonnées du reste de l'équipe permettront l'ouverture progressive des différents espaces permanents, suivant l'envie et les besoins des enfants.

A partir de 8 h 30 : Répartition par groupe d'âge des enfants.

9 h 00 à 10 h 00 : Rangement des différents ateliers. Effectuer l'appel des enfants et mettre au tableau les chiffres des enfants présents le matin et à jour le net book. Proposer un temps d'échange ainsi qu'un temps de jeu libre encadré avec les enfants. Présenter la journée, établir des groupes suivants les différentes activités proposées, repas de midi, sensibilisation…

10 h 00 à 11 h 15 : Activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants) :

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et des compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

Les activités dites journalières sont proposées avec l'équipe d'animation lors de réunions. En plus d'un programme d'activités variées favorisant la découverte et l'expérimentation, des activités libres ou dirigées seront proposées selon les projets élaborés en amont.

Les enfants pourront participer en alternance à des activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques, sensorielle… mais aussi des activités de proximité à la journée.

Toutes ces activités sont élaborées et étudiées de façon à répondre aux besoins de chaque enfant.

11 h 15 à 11 h 30 : Passage aux toilettes, lavage des mains. Ce petit rituel marque la fin d'un moment fort de la journée (l'activité du matin). Il sert de transition et de repère temporel si précieux notamment pour les plus petits.

Entre 11 h 30 et 12 h 15 : Arrivée et départ échelonné des enfants.

11 h 30 à 13 h 30 : Trajets cantine et repas.

Le temps du repas de midi est un temps d'activité moins intense. C'est un temps d'échange important entre individus dans le calme. Les animateurs sont aux tables avec les enfants et font en sorte que le repas soit aussi un moment éducatif, chaque enfant doit apprendre à goûter, à se servir, à partager, sans y être forcé. Afin que ce temps soit le plus agréable possible, les enfants mangeront par affinités et par petits groupes.

Le temps de repas se fera en salle de restauration. La restauration sera gérée par un prestataire (API).

Entre 13 h 30 et 14 h 00 : Arrivée et départ échelonné des enfants.

13 h 30 à 14 h 30 : Temps calme animé pour les 3/5 ans ne faisant pas la sieste et les 6-11 ans.

Ces temps de détente doivent permettre de ressourcer les enfants, de leur permettre de se retrouver. C'est un besoin physiologique essentiel pour eux ce qui en fait un temps nécessaire dans la construction de notre journée type. Il est important de leur expliquer à quoi sert un temps calme.

13 h 30 à 15 h 30 : Sieste pour les 3-5 ans le souhaitant dans une salle prévue à cet effet avec du matériel adapté.

Les animateurs en profitent pour faire leur pause sans aucun défaut de surveillance.

14 h 00 : Faire appel des enfants et mettre au tableau les chiffres de l'après-midi.

14 h 30 à 16 h 00 : Activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants)

- Récréatives
- Des temps d'apprentissage et des compétences sociales
- Des temps d'épanouissement de l'enfant

16 h 00 à 16 h 30 : Goûter

Entre 16 h 30 et 17 h 00 : Petit bilan de la journée. Les enfants pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir.

17 h 00 à 18 h 30 : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société, construction… en attendant les parents afin de préparer les départs échelonnés. Le retour aux familles s'effectuera sur le même principe que l'arrivée au centre. C'est un moment où toutes les tranches d'âges peuvent se mélanger. Accueil, orientation et échanges avec les parents, sans aucun défaut de surveillance.

L’évaluation

Des activités

Chaque animateur avant son activité établit un projet d’activité afin de clarifier les objectifs, la durée de l’activité, le matériel, l’âge des enfants et le déroulement de celle-ci. Une discussion est ensuite mise en place pendant les réunions pour savoir si tout s’est bien passé.

Du projet pédagogique

Selon les critères énoncés lors de l’identification des objectifs pédagogique par l’équipe, une évaluation milieu d’année sera réalisée afin de réajuster celui-ci.

Des animateurs

Chaque animateur en fin d’une période donnée est pris en entretien d’évaluation afin de faire un bilan de sa situation.

Pour les animateurs vacataires un entretien est mis en place à la fin de chaque période de vacances.

L’évaluation est basée sur un échange entre l’animateur et les membres de la direction qui réalisent cette fiche. Pour cela l’auto-évaluation est utilisée pour permettre à chacun de s’exprimer.

L’évaluation et l’auto-évaluation sont réalisées avec tous les animateurs.

Conclusion

L'équipe pédagogique considère que la qualité des relations entre les différents acteurs est une base primordiale pour que chacun trouve sa place.

Le respect des personnes implique des attitudes positives :

- **Entre enfants et enfants**
- **Entre animateurs et enfants**
- **Entre animateurs et animateurs**
- **Entre directeurs et animateurs**
- **Entre directeurs et familles**
- **Entre familles et animateurs**
- **Entre animateurs, enfants et intervenants**

Le dialogue, l'échange et le respect des décisions prises sont obligatoires pour un bon esprit d'équipe.

Les activités s'adressent à tous les enfants quel que soit leur niveau physique, intellectuel ou social.

Chaque membre de l'équipe éducative doit se comporter comme un adulte responsable. Il est le référent de l'enfant. Il doit veiller :

- A sa tenue
- A son hygiène
- Au respect d'autrui
- Au respect des horaires
- A son comportement à table et en général
- A la sécurité physique et affective de l'enfant

De plus, il est nécessaire, pour faire de l'animation de qualité, que les animateurs travaillant sur l'accueil de loisirs soient dynamiques, motivés, motivants et respectueux du reste de l'équipe

Nous autres, adultes, mettons en place tous les moyens humains, financiers et techniques afin de permettre aux enfants d'avoir des loisirs de qualités.